

Mot du maire



Municipalité de Lac-aux-Sables

COORDONNÉES

820, rue St-Alphonse Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0



418 336-2331



418 336-2500



lac-aux-sables.qc.ca



municipalite@lac-aux-sables.qc.ca

Municipalité Lac Aux Sables

URGENCE

Pour une urgence en dehors des heures de bureau : \$\textstyle{1}\text{819} 696-9757\$

Message numérique : *composez votre numéro de téléphone*

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Lac-aux-Sables, plus qu'un lac...

un milieu de vie!

UN MAIRE PASSIONNÉ!

Impliqué depuis toujours et ayant Lac-aux-Sables tatoué sur le cœur, j'ai décidé de laisser ma place au poste de maire, en prévision des prochaines élections municipales, de novembre 2025. Après deux mandats bien remplis, je suis plus que fier des réalisations municipales, depuis mon élection, en 2017.

Au terme de ces mandats, je tiens à exprimer toute ma gratitude envers celles et ceux qui m'ont accordé leur confiance. Servir notre communauté aura été un honneur et une responsabilité que j'ai assumée avec conviction et dévouement.

Parsemées de défis marquants, les 8 dernières années ont filé comme le vent. Du piratage informatique de la MRC de Mékinac aux pluies diluviennes qui ont causé bien des dommages, sans passer sous silence une tornade en 2019, une pandémie en 2020, des élections générales en 2021 (tous les candidats élus, sans opposition) le 125° anniversaire et bon nombre d'intempéries records, l'équipe municipale a su s'adapter pour faire face à ces grands défis. Je suis fier de mon équipe : «Je ne suis pas meilleur que l'équipe avec laquelle je travaille, c'est la collaboration unique de celle-ci qui la rend forte et aussi efficace ».

Des imprévus et des nouveautés, ce n'est pas ce qui a ralenti mon ambition à répondre aux besoins de la population, c'est plutôt ce qui a alimenté son désir de lui offrir le meilleur. C'est dans un objectif de rendre davantage accessibles les services municipaux, de respecter de nouvelles normes gouvernementales et d'assurer le bien-être et la sécurité des citoyens que plusieurs réalisations importantes ont vu le jour, depuis 2018.

Des enjeux de ressources humaines tels que le changement de direction générale, l'embauche de nouvelles ressources à la vie citoyenne, aux travaux publics et en sécurité incendie n'ont pas ralenti l'avancement des projets au cours des dernières années. La bonification de nos parcs municipaux est toujours d'une grande importance et motive l'équipe à voir plus grand. Département d'une importance majeure, les travaux publics n'ont pas chômé dans les dernières années. Au niveau de la sécurité publique, rien n'a été laissé de côté et plusieurs chantiers importants ont été mis en place.

Terminant ces deux mandats sous les signes de la fierté et de l'accomplissement, j'espère laisser une trace indélébile au sein de la communauté. Plus que satisfait des réalisations de l'équipe, je ne cache pas mon pincement au cœur de quitter le monde municipal : « Quitter cette fonction n'est pas chose facile. Être maire, c'est vivre au rythme de son monde, partager ses joies comme ses épreuves ».

Merci pour cette belle aventure bumaine.



Mon Bourses maire

Yvon Bourassa, Maire



CHRISTINE BÉLAND, PHARMACIENNE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9 h à 19 h Samedi : 9 h à 16 h Dimanche : Fermé 2 LIVRAISONS
PAR JOUR

418 289-3069

131, RUE LACORDAIRE, SAINTE-THÈCLE (QC) GoX 3Go

CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ



(20 passages)

Infos:

418-289-3723

Transport

	Collectif pour tous	Adapté	
1 passage =	3.25\$	3.25\$	
Carte mensuelle =	85.00\$	85.00\$	
Laissez-passer =	60.00\$	60.00\$	

Transport

RADIO-TÉLÉPHONE 418.336.2766

710 Rang des Rivard St-Tite (Québec) G0X 3H0

· MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Commun **Ecation** inc.

· ACHAT DE VÉHICULES POUR PIÈCES ET FERRAILLE VENTE ET INSTALLATION DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES

Marc Champagne, propriétaire 163, rue Cloutier, Lac-aux-Sables communicationlas@communicationlas.com

(418) 365-6159

1-888-750-6159

COM



MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- aux bambous
- pour enfants vacuothérapie/ventouses soins du visage

TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T.N.P.)

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.

Reçu d'assurance disponible

Sainte-Thècle Pour prendre rendez-vous 418 289-3320 | Suivez-moi

• de tête

hawaïen

• réflexologie

• femmes enceintes



Éducati

Recherche d'emploi

Éducation financière **Autonomie**









Accueil aux nouveaux citoyens

Persévérance scolaire

Entrepreneuriat



personnelle



Suivi en entreprise Orientation





418-365-7070 581, rue Saint-Paul

bureau 101, St-Tite





301, rue St-Jacques, local 210 Sainte-Thècle (Qc) GOX 3G0





541, rue Principale, Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

- **©** 418 336-1434
- @ giteauxpetitsoiseaux@hotmail.com
- G Gîte aux petits oiseaux

CITQ #296430







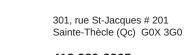


233, boulevard Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières Tél.: 418 268-5669 Sans frais: 1844344-5669

info@arpentagemc.com

arpentagemc.com

AIDE CHEZ SOI



418 289-2265 info@aidesmekinac.ca

Handicapées Actives de Mékinac

Tél.: 418.289.3630 www.apham.org

Résumés des procès verbaux

SÉANCE ORDINAIRE DU 12 AOÛT 2025

À noter que le contenu intégral du procès-verbal des séances publiques du Conseil municipal peut être consulté sur le site Internet de la municipalité de Lac-aux-Sables au www.lac-aux-sables.qc.ca

Administration de la municipalité

Entente avec la CNESST pour la constitution d'une mutuelle de prévention - Signature

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu :

- QUE le conseil municipal confirme avoir lu l'entente et se déclare satisfait et que l'entente projetée avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2026, soit acceptée telle que rédigée;
- QUE Zone SST inc. soit autorisée à signer cette entente, pour et au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables, ainsi que tout renouvellement subséquent de cette entente, et ce, tant que la présente autorisation n'aura pas été dûment révoquée par une nouvelle résolution du conseil municipal.

TECQ 2024-2028- Dépôt de programmation préliminaire

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que la municipalité :

- S'ENGAGE à respecter les modalités du Guide qui s'appliquent à elle;
- S'ENGAGE à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employé(e)s et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, aux exigences, aux pertes, aux dommages et aux coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte

délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de TECQ 2024-2028;

- APPROUVE le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux cijointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- S'ENGAGE à déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;
- S'ENGAGE à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme;
- S'ENGAGE à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée, par la présente résolution.

· Rémunération - Personnel électoral

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil confirme l'utilisation des tarifs établis par le Règlement provincial sur le tarif de la rémunération et des frais des membres du personnel électoral (chapitre E-3.3, r. 14) pour les prochaines élections municipales de novembre 2025.

La présente résolution demeure effective, pour les élections municipales et les référendums municipaux subséquents, tant qu'elle n'est pas abrogée ou modifiée.

Trésorerie

• Bordereau de dépenses du mois

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu :

- D'APPROUVER ET PAYER les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 juillet 2025, au montant de 170 628,79 \$;
- D'ENTÉRINER les dépenses préautorisées au montant de 212 048,73 \$;
- D'ENTÉRINER les paiements des salaires nets au montant de 116 612,52 \$.

Sécurité publique

SISEM - Organigramme 2026

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyer par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables adopte l'organigramme suivant pour le SISEM, à compter du 1^{er} janvier 2026 :

- Un directeur incendie à temps plein;
- Un préventionniste temps plein;
- Deux pompiers temps plein;

Il est de plus résolu d'abolir le poste de chef de division - Opération et formation, en date du 31 décembre 2025 et de maintenir la garde externe en place, pour les fins de semaine.

L'ÉCHO du Jae // Août 2025

· SISEM - Ouverture de poste

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables autorise madame Manuella Perron à procéder à l'ouverture du poste de directeur incendie, à temps plein, pour une entrée en fonction, au plus tard le 1^{er} janvier 2026.

Il est de plus résolu qu'une firme externe, expérimentée dans le domaine de l'incendie, soit engagée pour la procédure d'embauche du directeur incendie.

SISEM - Ouverture du poste pompier temps plein

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables autorise madame Manuella Perron à procéder à l'ouverture du poste de pompier temps plein, pour une entrée en fonction dès que possible.

Sûreté du Québec - Demande de patrouille nautique

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil municipal demande à la Sureté du Québec de planifier d'autres présences sur le lac aux Sables pendant la saison estivale 2025.

Il est de plus résolu de demander que plusieurs présences sur le lac aux Sables ainsi que sur le lac du Missionnaire sud, soient prévues au calendrier des sorties, pour la saison 2026.

· La Vigile - Entente de service

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accepte l'entente avec LA VIGILE et autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente pour la mise en place de ce programme.

Transport, hygiène du milieu et environnement

· Camion international 2011 - Offre d'achat

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu, que le conseil accepte l'offre d'achat de Transport ordurier de la région de L'Amiante inc. au montant de 18 000 \$ pour l'acquisition du camion international 2011.

Il est de plus résolu d'autoriser madame Manuella Perron, directrice générale et ou monsieur Patrick Genest, directeur des travaux publics à signer les documents nécessaires au transfert de propriété.

Chemin du Lac-du-Missionnaire - Fourniture d'un ponceau - Dépôt des soumissions

SoumissionnaireMontant avant taxesIndustries Atlantic Ltée16 764,56 \$Acier Rayco27 696,14 \$

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil, pour la fourniture d'un ponceau qui sera utilisé dans le cadre des travaux au km 2.3 du chemin du Lac-du-Missionnaire, entérine :

- L'ACCEPTATION du dépôt des résultats des soumissions;
- L'OCTROI du contrat à Industries Atlantic Ltée pour un montant de 16 764,56 \$ avant les taxes applicables selon la soumission E2025-2765-R00.

Chemin du Lac-du-Missionnaire - Réfection d'un ponceau km 2.3 - Dépôts des soumissions

SoumissionnaireMontant avant taxesMGEF Inc.53 098,95 \$

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil accepte le dépôt du résultat des soumissions et accorde le contrat à MGEF Inc. pour un montant de 53 098,95 \$, avant les taxes applicables, selon le bordereau déposé le 7 août 2025, pour les travaux de réfection de ponceau km 2.3, sur le chemin du Lac-du-Missionnaire.

Il est de plus résolu qu'un budget additionnel de 3 500 \$, avant taxes, soit alloué pour la réalisation du contrôle qualitatif en chantier.

Programme d'aide à la voirie locale Volet Soutien - Autorisation de dépôt

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil de la municipalité de Lac-aux-Sables :

- AUTORISE la présentation d'une demande d'aide financière;
- CONFIRME son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur;
- RECONNAÎT, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;
- CERTIFIE que madame Manuella Perron, directrice générale, est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec le ministre des Transports et de la Mobilité durable.

· Rue du Parc

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil autorise monsieur Patrick Genest, directeur des travaux publics, à faire réaliser les travaux nécessaires afin que la rue du Parc soit carrossable sur toute sa longueur.

Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire

· Règlementation d'urbanisme

Règlement 2025-614 - Dépôt du certificat relatif à l'approbation des personnes habiles à voter

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Nicolas Hamelin et résolu que le conseil accepte le dépôt du certificat de la directrice générale sur le résultat de la procédure d'enregistrement auprès des personnes habiles à voter relativement à l'adoption du second projet de règlement n° 2025-614 concernant les camps de travailleurs forestiers ou camps de bucherons et modifiant le règlement 2013-515 relatif à l'émission des permis et certificats.

Règlement 2025-614 - Concernant les camps de travailleurs forestiers ou camps de bûcherons - Adoption finale

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame

Suzanne Béland et résolu que le conseil, adopte le règlement 2025-614, modifiant le règlement de zonage 2013-518 concernant les camps de travailleurs forestiers ou camps de bûcherons et modifiant le règlement 2013-515 relatif à l'émission des permis et certificats.

Demande de dérogation mineure - 111, chemin Saint-Charles

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil accepte la demande de dérogation 2025-158 visant l'abaissement de la marge de recul latérale minimale à 1,81 mètres, pour le coin arrière gauche, dans le cadre d'un agrandissement du bâtiment principal reliant le garage existant pour l'immeuble du 111, chemin Saint-Charles.

Loisirs et culture, santé et bien-être

Rue Principale - Étude d'aire de circulation piétonne et cycliste

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil demande qu'un projet d'aire de circulation piétonne et cycliste sur la rue Principale, soit étudié et que le projet soit discuté lors de la planification du programme triennal d'investissement lors des travaux budgétaires 2026.

Appartenance Mauricie - Calendrier 2026

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame

Suzanne Béland et résolu que le conseil participe à la campagne de calendrier historique 2026 d'Appartenance Mauricie, en procédant à l'achat de 25 calendriers, pour un montant de 250 \$.

Fête estivale - Programmation finale

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise monsieur Bruno Massé à utiliser une camionnette municipale et une remorque pour l'activité de la randonnée en canot et kayak samedi le 16 août 2025, dans le cadre de la Fête estivale.

Autres sujets

Feuillet paroissial - Fabrique Saint-Coeur-de-Marie

Il est proposé par monsieur Yvan Hamelin, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise l'achat d'une publicité format carte d'affaires dans le feuillet paroissial de la Fabrique Saint-Coeur-de-Marie, au montant de 250 \$, pour la période de juillet 2025 à juin 2026.

Varia - Salle Lac-aux-Sables - Demande de gratuité

Il est proposé par monsieur Nicolas Hamelin, appuyé par monsieur Yvan Hamelin et résolu que le conseil autorise la location gratuite de la salle municipale Lac-aux-Sables pour la tenue d'une activité country au profit de la fondation OLO.





Communiqué

SÉCURISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Lac-aux-Sables, Juillet 2025 – Depuis quelques années, une réglementation provinciale, sur la sécurité des piscines résidentielles, énonce une série de mesures visant à mieux contrôler l'accès aux piscines afin de réduire, voire éliminer, les risques de noyade, en particulier chez les jeunes enfants.

TOUTES LES PISCINES SONT VISÉES

Peu importe leur date d'installation, toutes les piscines résidentielles doivent désormais respecter les normes.

Si votre piscine a été installée avant le 1^{er} novembre 2010 (et bénéficiait auparavant d'une exemption), vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour vous conformer.

Pour toutes les autres piscines, la conformité était déjà exigée, mais vous devriez tout de même la vérifier.

Consultez le Guide d'application pour tous les détails :

 $\underline{cdn\text{-}contenu.quebec.ca/cdn\text{-}contenu/adm/min/affaires\text{-}municipales/publications/ministere/securite_piscines_residentielles/GUI_\\ \underline{InspecteurPiscineResidentielle.pdf}$

VOICI QUELQUES ÉLÉMENTS IMPORTANTS:

Clôture obligatoire

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte (une clôture) de sécurité :

- Piscines creusées ou semi-creusées;
- Piscines hors terre de moins de 1,2 m de hauteur (paroi);
- Piscines démontables de moins de 1,4 m de hauteur (paroi).

Exigences de l'enceinte:

- Hauteur minimale de 1,2 m;
- Aucun espace permettant le passage d'un objet de 10 cm de diamètre:
- Conception empêchant l'escalade.

Si l'enceinte est en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être ajoutées.

Les haies ou arbustes ne sont pas acceptés, comme enceinte de sécurité.

Accès à la piscine

Toute porte menant à la piscine doit :

- Se refermer et se verrouiller automatiquement;
- Avoir un loquet installé du côté de la piscine dans le haut de la porte ou du côté extérieur de l'enceinte (à 1,5 m de hauteur).

Elle doit aussi respecter les mêmes critères que la clôture.

Accès via plateforme ou terrasse

- Si l'accès se fait par une plateforme, une clôture avec portière de sécurité doit être installée sur la plateforme ou à sa base.
- Si l'accès se fait par une terrasse rattachée à la maison, la clôture et la portière doivent être installées entre la maison et la piscine.

Piscine hors terre ou démontable sans clôture

Si l'accès se fait par une échelle amovible, celle-ci doit être munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement.

Mise en application par la Municipalité

D'ici le 30 septembre 2025, la Municipalité informera les citoyens par différents moyens :

- Le journal municipal L'Écho du Lac;
- La page Facebook officielle;
- Le site web;
- Des lettres envoyées directement aux citoyens concernés.

Protégeons nos familles. Sécurisons nos installations.

Pour toute question, contactez-nous via nos canaux habituels. Ensemble, assurons la sécurité autour des piscines!

Source et renseignements :

Service d'urbanisme

Courriel : inspecteur@lac-aux-sables.qc.ca Téléphone : 418 336-2331, poste 195

Vie citoyenne

INFORMATIONS

Madame MARIE-MAUDE HAMELIN, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications

Tél.: 418 336-2331 poste 192 | Courriel: loisirs@lac-aux-sables.qc.ca



Carte Accès-Musée

La carte « Accès-Musée » donne accès gratuitement pour une famille (deux adultes et trois enfants) à plusieurs institutions muséales participantes de la Mauricie. Elle s'emprunte à la bibliothèque comme un livre pour une durée de deux semaines

Pour de plus amples détails, renseignez-vous à votre bibliothèque.



Maison des jeunes La Ruelle

Les activités de la Maison des Jeunes La ruelle sont de retour, grâce à une collaboration avec la Maison des Jeunes L'Index de Notre-Damede-Montauban.

Horaire estival: Les mardis, mercredis et jeudis de 18 h à 22 h

Pour les jeunes de 11 à 17 ans!



Le pickleball est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

Horaire

• Gymnase de l'école primaire Le Sablon d'Or (hiver) et Parc Louis-Philippe Fugère (été).

Journée	Heure	Niveau
Lundi, mercredi et vendredi	18 h 30 à 21 h 30	Débutant et Intermédiaire
Mardi et dimanche	18 h 30 à 22 h	Avancé

- \$ | 30 \$/année
- | Gilles Bigaouette 418 622-0357 Claude Tremblay 418 419-0043

Au plaisir de vous y voir!





Vie citoyenne







Rejoignez le Club de lecture de la Bibliothèque Rita-Brouillette pour découvrir des livres et échanger des points de vue grâce aux discussions

- Session d'automne
- Du 15 septembre au 15 décembre 2025
- Un lundi par mois, de 18h à 20h
- GRATUIT; Inscription obligatoire,
- au comptoir de la bibliothèque









BÉNÉVOL

Comité organisateur Fête Nationale 2026

- Participe à la création d'un événement rassembleur.
- Mets à profit tes connaissances en planification.
- Collabore avec d'autres bénévoles
- Vient gagner de l'expérience enrichissante.
- Contribue au dynamisme de ton milieu.

Pour informations:

418-336-2331 poste 201 viecitoyenne@lac-aux-sables.qc.ca Lac-aux-Sables







Minute culturelle

LES JOURNÉES DE LA CULTURE

Septembre arrive bientôt avec ses journées de la Culture.

Les journées de la Culture célèbrent la richesse de la Société Québécoise.

La Culture caractérise une société par des moyens d'exprimer sa créativité et de se forger une identité. Les expériences culturelles offrent des occasions de loisirs, de divertissement, d'apprentissage et de partage avec les autres.

La culture est complexe et dynamique.

Elle façonne la vie des individus et des sociétés en fournissant des valeurs et des modes vie. La culture fait du bien. Le comité arts et culture organise des activités pour célébrer notre culture.

Célébrons notre Culture!



Johanne





MERCI À NOS PRÉCIEUX COMMANDITAIRES!

COMMANDITAIRE MAJEUR



COMMANDITAIRES OR



























Salon Hunéraire St-Amant et Hils Utée



Chronique sécurité incendie

Parlons prévention - Adresse civique

Saviez-vous que lors d'une intervention d'urgence, votre adresse civique est très importante? Que ce soit pour l'ambulance, la police ou les pompiers, votre adresse civique est primordiale en cas d'urgence, car chaque seconde compte.

C'est pourquoi votre numéro civique doit, en tout temps de l'année, être visible.

Mais attention, être visible veut dire selon la règlementation en vigueur :

- Être affiché en tout temps, de façon à être visible et lisible de la voie de circulation.
- Ces numéros doivent avoir une dimension d'au moins 76 mm (3 po) de hauteur et 38 mm (1.5 po) de largeur.
- Être de couleur contrastante avec le fond sur lequel ils sont affichés.
- Seule l'utilisation des chiffres arabes est permise (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0).

Alors, aidez-nous à vous aider en vous conformant à la réglementation et en affichant lisiblement votre adresse.

Parlons prévention - Feu de cuisson

Saviez-vous que près du tiers des incendies de domicile au Québec ont débuté dans la cuisine ?

C'est pourquoi le SISEM tient à vous mentionner les bonnes pratiques à avoir:

Quoi ne pas faire

- N'essayez jamais d'éteindre un feu d'huile avec un verre d'eau.
- Ne jamais déplacer un récipient dont le contenu est en feu.

Quoi faire, si cela est possible

- Placez rapidement un couvercle de dimension appropriée sur le récipient en flammes.
- Fermez tous les éléments chauffants, le four et la hotte de cuisine.

Même si le feu semble éteint, veuillez TOUJOURS appeler le 911. Le feu pourrait s'être introduit dans le conduit de la hotte et couvrir entre les murs.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous :

Courriel du directeur : incendiesisem@regionmekinac.com Courriel du préventionniste : tpisisem@regionmekinac.com

Téléphone (bureau municipal) : 418 336-2331 #190



Fadoq

Hervey-Jonction

Activités de septembre 2025

Pour plus d'informations ou pour une réservation, contactez Géraldine au 418 289-2809.

Réouverture du club pour la saison 2025-2026

Jeudi 4 sept. : Dîner (blé d'inde, sandwiches et dessert),

avec bingo et cartes en p.m., coût 12 \$

Cartes avec repas, de 10 h à 15 h, coût 7 \$ Lundi 8 sept. :

Lundi 15 sept. : Cartes sans repas, de 13 h 30 à 16 h

Lundi 22 sept.: Cartes avec repas, de 10 h à 15 h, coût 7 \$

Vendredi 19 sept. : Sortie resto avec Dominique.







Chronique historique Saviez-vous que?

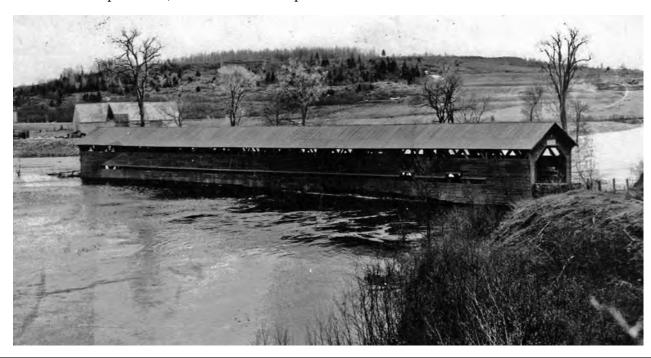
PONT DE BOIS COUVERT SUR LA RIVIÈRE BATISCAN

- Propos recueillis de Rosanne Gingras (Mme Rosaire Morissette)
- « Tout a commencé par une demande auprès du gouvernement pour que l'on refasse à neuf un pont sur la rivière Batiscan, étant donné les touristes de plus en plus nombreux à Lac-aux-Sables, le trafic avait peine à circuler convenablement (une seule voie). Il fut décidé d'en faire la réparation. Mais à peine terminé, soit en 1950 (17 octobre 1950), par un beau matin d'automne, mon beau frère Joseph (Morissette) qui demeurait au second étage nous a soudainement éveillés en nous disant que le pont descend sur la rivière tout en feu. J'avais peine à le croire, malgré tout c'était beau, semblable à un beau gros bateau tout illuminé.

Vers neuf heures, comme c'était le début de nos « quarante heures » (cérémonie religieuse), plusieurs voitures, entre autres les Bédard du 2^e rang Price, ont été à même de constater le triste événement qui venait de se produire. Ils ont dû rebrousser chemin sans pouvoir se rendre à l'église.

Mr. Joseph St-Amant, notre voisin, qui avait une barge, l'a mise à la disposition des gens. De même que nous, pendant deux longues années, avons été fidèles à traverser M. Lahaie et à le conduire dans les deux rangs Price pour lui permettre de livrer le courrier. Toutefois, pendant les froids d'hiver on pouvait se frayer un chemin sur la glace.

Les deux ans écoulés, on a décidé de nous installer un vieux pont de fer que l'on avait enlevé à Shawinigan. Encore là, ça ne faisait pas bien l'affaire pour le trafic. Ce n'est qu'au début de l'année 1973, après de longs travaux, que l'on a pu enjamber sur un beau pont neuf, assuré cette fois de pouvoir circuler sans incidents fâcheux ».





Matière à réflexion... ???

De notre bande riveraine dépend la santé de notre lac et la qualité de notre eau

Association des résidants pour la protection du Lac aux Sables Au Lac aux Sables, résidents et plaisanciers bénéficient d'une eau claire et limpide encore propre à la consommation. Mais on sait très bien que ces propriétés dépendent directement des eaux qui s'y déversent.

- Lors de la dernière assemblée générale de l'ARPLAS, une représentante de la SAMBBA soulignait le vieillissement de certains plus petits lacs d'où provient une partie de notre eau.
- Toute l'eau provenant du bassin bersant convergeant vers notre lac accumule une quantité de sédiments et contaminants qu'il faut filtrer. Une bande riveraine généreusement « végétalisée » tient généralement bien ce rôle.
- La prolifération d'habitations et le non-respect des règlementations compromettent l'efficacité de cette bande riveraine.
- L'érosion accélérée par l'ampleur de l'énergie dégagée par la lourdeur et la proximité de la navigation ronge graduellement la bande riveraine naturelle et celle que plusieurs riverains essaient d'établir et de maintenir.
- Ajoutons à ces préoccupations la présence des installations septiques. Certaines sont d'une efficacité remarquable. Cependant d'autres ne sont pas à jour ou tout simplement laissées sans entretien.

Les quelques points soulevés ici revêtent une importance majeure liée à la qualité de notre eau. Inutile de rappeler que les villageois s'y abreuvent.

L'ARPLAS vous invite à lire l'intégralité de l'article « De notre bande riveraine dépend la santé de notre lac et la qualité de notre eau » sur notre site web.

Appuyons l'ARPLAS dans ses efforts et ses démarches.

Consultez notre site web et devenez membre.

www.arplas.org





• EXCAVATION

CRÉATION ET ENTRETIEN DE CHEMINS

• CRÉATION ET ENTRETIEN DE STATIONNEMENT EN GRAVIER

• EXCAVATION DE FOSSÉS

• PONCEAUX

• ESSOUCHEMENT

• NIVELLEMENT

• TRANSPORT EN VRAC

Casse Croûte La Bouffe des Chutes

142, rue du Pont Notre-Dame-de-Montauban

418 336-3261

PERMIS D'ALCOOL

Salle à manger, terrasse et commandes pour emporter









Frites maison
Pizza maison
Poutine maison
Divers Burgers maison
Smoked meat

Steak mariné Saumon mariné Viandes et poissons Diverses salades Slush



un BON casse-croûte maison!

DÉNEIGEMENT

Il est temps de procéder au renouvellement!

PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI!

Yvon Bourassa /// 418 365-0571



Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins. Un milieu de vie sécuritaire et abordable.







CHAMBRES

pour personnes autonomes et semi-autonomes avec services 24 heures.

INFORMATIONS: 418 507-0111

J.B. Par amour des aînés

Nous sommes fiers d'apporter notre soutien.

Pour plus d'information sur les services offerts à la Villa des Sablois de Lac-aux-Sables :

819 523-1575

Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins. Un milieu de vie sécuritaire et abordable.



HÉBERGEMENT t-Rémi

LAC-AUX-SABLES

LOGEMENTS

avec services à prix abordable, pour personnes autonomes de 65 ans et plus

INFORMATIONS: 418 507-0111



Pour plus d'information sur les services offerts à la coopérative St-Rémi de Lac-aux-Sables : 418 289-2265 | info@aidesmekinac.ca



Les horaires

CALENDRIER DES COLLECTES DE SEPTEMBRE 2025

Dim	Lun		Mar		Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	C1	2	C2	3	4	5	6
			D1*		D2*			ÉC
7	8	C1	9	C2	10	11	12	13
		R1		R2				ÉC
14	15	C1	16	C2	17	18	19	20
	D1		D2					ÉC
21	22	C1	23	C2	24	25	26	27
		R1		R2				ÉC
28	29	C1	30	C2				
	D1		D1 D2					

^{*} Collectes D1 et D2 déplacées - Fête du Travail

C1 et C2 : Collectes du compost D1 et D2 : Collectes des déchets R1 et R2 : Collectes de la récupération

ÉC: Écocentre

Calendriers complets disponibles sur le site Internet municipal (www.lac-aux-sables.qc.ca) dans la section « *Gestion des matières résiduelles* » dans l'onglet « *Service aux citoyens* »



Renseignements:

Ôze Publicité // Amélie Gauthier 103, Magnan, Lac-aux-Sables 418 336-1324 ameliegauthier@ozepublicite.com

Prochaine date de tombée :

12 septembre 2025

Date de sortie :

20 septembre 2025 (approximatif)

Tarifs et formats de publicités disponibles au **www.echodulac.ca**



Calendrier des séances du conseil municipal 2025

- **♥** | Salle municipale, 820, St-Alphonse
- S | Les mardis à 19 h 30

9 septembre9 décembre

2 octobre*

18 novembre

*Exceptionnellement le jeudi

Bibliothèque municipale



Lundi 16 h à 19 h Jeudi 13 h à 16 h

- **♥** 820, rue Saint-Alphonse
- 1 | 418 336-3299
- **6** | Bibliothèque Rita-Brouillette

Écocentre 2025

Site estival

- **♀** 900, chemin de la Batiscan
- S | Les samedis de 8 h à 13 h 30, du 3 mai au 1^{er} novembre.
 Les mercredis de 13 h à 16, du 25 juin au 27 août.

Site hivernal

- **♦** 450, rang Saint-Alphonse
- © | Fermé pour la saison estivale. Retour le 6 décembre 2025.

Maison des jeunes La Ruelle



Les mardis, mercredis et jeudis 18 h à 22 h

- **♥** | 30, rue Genest (chalet Le Refuge)
- □ | 418 336-3262
- Maison des jeunes La Ruelle si changement durant le mois.

Rampe de mise à l'eau PPVM

- **9** 974, rue Principale
- Solution Tous les jours de 10 h à 21 h, du 21 juin au 1er septembre Les samedis et dimanches de 13 h à 17 h, du 6 septembre au 28 septembre

Les vendredi 3, 10 et 17 octobre : *sur rendez-vous seulement* (entre 10 h à 17 h)